

Note explicative pour votre inscription/réinscription universitaire 2024-2025

- IFSI – Rentrée de Février
- Et IFSI (retardataires rentrée de Septembre - page 5)

LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTE EXPLICATIVE

Votre inscription à l'UPEC est obligatoire et indispensable pour :

- Participer aux examens
- Obtenir votre diplôme
- Obtenir votre carte d'étudiant multiservices et vos certificats de scolarité
- Obtenir votre identifiant numérique étudiant
- Accéder aux services numériques



Attention !

Seule la réception de la carte d'étudiant UPEC (pour les 1^{ère} année) et/ou du certificat de scolarité UPEC (pour les 2^{ème} et 3^{ème} année) attestent de votre inscription à l'UPEC.

Tant que vos pièces justificatives ne sont pas transmises et validées par l'UPEC, vous ne serez pas inscrits et serez interdits d'examens UPEC.

Merci de ne pas vous fier au mail reçu lorsque vous vous acquittez de la CVEC qui indique que vous êtes inscrits à l'UPEC.

De même, votre accès à Cristolink ne signifie pas que votre inscription est finalisée.

L'INSCRIPTION à l'UPEC est gratuite à condition de bien remplir votre dossier !!

Pour éviter d'avoir à payer les droits d'inscription, veuillez à bien remplir sur le dossier d'inscription la partie (en fin de dossier vers la signature) : AUTRE ÉTABLISSEMENT D'INSCRIPTION EN 2023/2024

Il faut choisir :

18 - Paramédical ou social Etablissement IFSI..... (C'est-à-dire le nom de l'IFSI où vous étudiez)

Un support inscription est à votre disposition pour vous aider dans votre démarche si vous rencontrez des difficultés :

01 45 17 12 00 ou <https://support-inscription.u-pec.fr>

S'ils vous disent de vous rapprocher de l'IFSI, c'est de notre service qu'il s'agit et non pas votre IFSI. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : ifsi@u-pec.fr toujours en précisant votre NOM Prénom + n° étudiant UPEC si vous en avez un + votre IFSI + votre année d'étude

Les dates de campagne d'inscription :

LES DELAIS D'INSCRIPTION DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE RESPECTES. IL N'Y AURA PAS DE PASSE-DROIT

Les inscriptions se dérouleront du :

Du 08 Janvier au 24 Janvier 2025 : pour les étudiants de Parcoursup s'inscrivant en ligne à l'UPEC pour la 1^{ère} fois

Du 03 au 25 Février 2025 : pour les étudiants en réinscription

N'essayez pas de vous inscrire avant cette date. Si vous n'êtes pas sûr de votre mode d'inscription et si vous rencontrez des difficultés : contactez-nous par mail à l'adresse ifsi@u-pec.fr et attendez notre réponse.

❖ Je rentre en 1^{ère} année

▪ **Je viens de Parcoursup :**

Je me connecte sur : <https://iaprimo.u-pec.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>

Je me connecte en utilisant l'identifiant suivant :

- Si numéro Parcoursup à 7 chiffres : P24+numéro Parcoursup
- Si numéro Parcoursup à 6 chiffres : P240 +numéro Parcoursup
- Si numéro Parcoursup à 5 chiffres : P2400 +numéro Parcoursup

Une fois cette étape réglée, je reçois un email d'activation des services numériques UPEC.

Une fois mon compte UPEC créé, je me connecte sur E-campus pour envoyer mes pièces justificatives :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/plateforme-de-services-ecampus>

Je clique sur : « **se connecter à ecampus** », puis « **mes démarches** » et « **mon inscription** »

Je me réfère à la section « Processus d'inscription ». Je remplis mon dossier dématérialisé et je transmets mes pièces justificatives.

Un mail vous sera envoyé pour vous annoncer la validation ou le refus de(s) pièce(s) justificative(s).

Sans validation de toutes vos pièces par l'UPEC, votre inscription ne sera pas effective.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire entre le 08 et le 23 Janvier 2025*

-
- **Je suis redoublant.e : je dois me réinscrire à l'UPEC**
 - **Je suis en reprise d'études : j'étais inscrite à l'UPEC en 2023-2024 (mon interruption date d'il y a moins d'1 an)**

Je me rapproche du secrétariat de mon IFSI avec mon attestation CVEC afin qu'il m'inscrive sur une liste qui sera communiquée à l'UPEC. L'UPEC se chargera alors de ma réinscription.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois me réinscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

-
- **Je suivais une autre formation à l'UPEC l'année dernière (exemple : LAS)**

J'envoie un mail à ifsi@u-pec.fr pour préciser que je suis déjà étudiante à l'UPEC et que je m'inscris en IFSI.

Je souscris à la CVEC puis je me réinscris sur :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/plateforme-de-services-ecampus>

Je clique sur : « **se connecter à ecampus** », puis dans « **mes démarches** » et « **mon inscription** »

Je me réfère à la section « Processus d'inscription ». Je remplis mon dossier dématérialisé et je transmets mes pièces justificatives.

Un mail vous sera envoyé pour vous annoncer la validation ou le refus de(s) pièce(s) justificative(s).

Sans validation de toutes vos pièces par l'UPEC, votre inscription ne sera pas effective.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois me réinscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

- **Je viens d'un autre IFSI (qui n'est pas en partenariat avec l'UPEC)**
- **Je suis en reprise d'études (mon interruption date d'il y a plus d'1 an)**
- **Je suis inscrit.e au Pôle Emploi et ma formation est financée par la Région ET je n'ai pas de numéro PARCOURSUP**
- **Je suis en autofinancement et je n'ai pas de numéro PARCOURSUP**
- **J'ai mobilisé mon CPF et je n'ai pas de numéro PARCOURSUP**
- **Je viens de Parcoursup mais je ne suis plus scolarisé.e depuis plus d'1 an**

Je me rapproche de mon IFSI pour lui expliquer ma situation.

Un dossier d'inscription papier vous sera alors envoyé par mail par l'UPEC. Il vous faudra le retourner complété par courrier à l'adresse indiquée avant la date butoir. Toutes les informations figureront dans le mail qui vous sera envoyé.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

-
- **Ma formation est financée par mon employeur**

Vous serez contactés par nos services et recevrez une invitation par mail courant Septembre pour compléter votre dossier dématérialisé sur une plateforme dédiée à la formation continue.

Vous devrez remplir des informations et joindre les documents demandés. Si vous n'avez pas de baccalauréat, appliquez le même code pour les baccalauréats étrangers : « 0000... »

Vous recevrez alors un mail récapitulatif et devrez attendre quelques jours pour recevoir le mail vous permettant d'activer vos services numériques et ainsi avoir accès à Cristolink.

Il sera donc inutile de nous envoyer un mail pour savoir où en est votre dossier.

NE FAITES AUCUNE AUTRE DEMARCHE QUE CELLE-CI (ne tentez pas de vous inscrire sur ecampus ou sur tout autre plateforme), même si le lien vous est envoyé plus tard que vos camarades.

**Je ne dois pas m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire/réinscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

❖ Je rentre en 2ème ou 3ème année

▪ Je suis en formation initiale et même si je suis redoublant.e :

- Je souscris à la contribution vie étudiante et campus (CVEC)
- Je transmets mon attestation CVEC 2023-2024 au secrétariat de mon IFSI qui se chargera de ma réinscription auprès de l'UPEC

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

▪ Je viens d'un autre IFSI ou je suis en reprise d'étude :

Je me rapproche de mon IFSI pour lui expliquer ma situation.

Un dossier me sera alors envoyé par l'UPEC. Il me faudra le retourner complété à l'adresse indiquée avant la date butoir.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

▪ Ma formation est financée par mon employeur

Vous serez contactés par nos services et recevrez une invitation par mail courant Septembre pour compléter votre dossier dématérialisé sur une plateforme dédiée à la formation continue.

Vous devrez remplir des informations et joindre les documents demandés. ***Si vous n'avez pas de baccalauréat, appliquez le même code que pour les baccalauréats étrangers : « 0000... »***

Vous recevrez alors un mail récapitulatif et devrez attendre quelques jours pour recevoir le mail vous permettant d'activer vos services numériques et ainsi avoir accès à Cristolink.

Il sera donc inutile de nous envoyer un mail pour savoir où en est votre dossier.

NE FAITES AUCUNE AUTRE DEMARCHE QUE CELLE-CI (ne tentez pas de vous inscrire sur ecampus ou sur tout autre plateforme), même si le lien vous est envoyé plus tard que vos camarades.

**Je ne dois pas m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire/réinscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

▪ Je suis redoublant.e : je dois me réinscrire à l'UPEC

Je me rapproche du secrétariat de mon IFSI avec mon attestation CVEC afin qu'il m'inscrive sur une liste qui sera communiquée à l'UPEC. L'UPEC se chargera alors de ma réinscription.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois me réinscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

❖ Je suis retardataire car je devais m'inscrire en Septembre 2024.

➤ Je rentre en 1^{ère} année ;

▪ Je viens de Parcoursup :

Je me connecte sur : <https://iaprimo.u-pec.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>

Je me connecte en utilisant l'identifiant suivant :

- Si numéro Parcoursup à 7 chiffres : P24+numéro Parcoursup
- Si numéro Parcoursup à 6 chiffres : P240 +numéro Parcoursup
- Si numéro Parcoursup à 5 chiffres : P2400 +numéro Parcoursup
-

Une fois cette étape réglée, je me connecte sur E-campus pour envoyer mes pièces justificatives :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/plateforme-de-services-ecampus>

Je clique sur : « **se connecter à ecampus** », puis dans « **mes démarches** » et « **mon inscription** »

Je me réfère à la section « Processus d'inscription »

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire entre le 08 et le 23 Janvier 2025*

▪ Je n'ai pas de numéro Parcoursup :

Je me rapproche de mon IFSI pour lui expliquer ma situation.

Un dossier d'inscription papier vous sera alors envoyé par mail par l'UPEC. Il vous faudra le retourner complété par courrier à l'adresse indiquée avant la date butoir. Toutes les informations figureront dans le mail.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois m'inscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*

➤ Je rentre en 2^{ème} ou 3^{ème} année

▪ Ma dernière inscription à l'UPEC date d'il y a moins d'1 an :

Je souscris à la CVEC puis je me réinscris sur :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/plateforme-de-services-ecampus>

Je clique sur : « **se connecter à ecampus** », puis dans « **mes démarches** » et « **mon inscription** »

Ma réinscription se passera en 2 temps :

1. Je remplis mon dossier sur Ecampus
2. Je transmets toutes les pièces justificatives demandées.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois me réinscrire entre le 08 et le 23 Janvier 2025*

▪ Ma dernière inscription à l'UPEC date d'il y a plus d'1 an :

Je me rapproche de mon IFSI pour lui expliquer ma situation.

Un dossier d'inscription papier vous sera alors envoyé par mail par l'UPEC. Il vous faudra le retourner complété par courrier à l'adresse indiquée avant la date butoir. Toutes les informations figureront dans le mail qui vous sera envoyé.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

** Je dois me réinscrire entre le 03 et le 25 Février 2025*